



NOVEMBRE 2025
VOLUME 15, NUMÉRO 9

Le Babillard

JOURNAL MENSUEL DE LA MUNICIPALITÉ
DE ST-CÔME-LINIÈRE

**Pour urgence de fin
de semaine**
(ex: Égout bouchés,
ponceaux arrachés,
grosse fuite d'eau)
418 225-6305

Vous êtes invités au :

DÉVOILEMENT DU SENTIER LUMINEUX 2^E ÉDITION

5 DÉCEMBRE 2025 18H

Décompte pour
l'illumination

- Collation, chocolat
chaud et café

Gratuit

1645, rue Dumas
(Terrain de soccer)

Procès-verbal : 17 novembre 2025	2-7
Dates réunions conseil municipal; Comptoir d'aubaines	7
Vœux de M. Samuel Poulin; Guignolée; Office d'habitation	8
Compteur d'eau	9
Vidanges installations septiques	10
Société historique	11
Spectacle Un cadeau de Noël	12
Collecte des ordures; Recyclage; Collecte des sapins; Bingo aînés; Rencontre fraternelle	13
Calendrier des ordures 2026	14
Calendrier des loisirs	15
Location salle Optimiste; Collecte de sang; Pickleball intérieur; Club de marche	16
Bingo parents-enfants; Viactive; Patin libre aînés	17
Plan publicitaire; Formation jasette	18
Jeudis conférences	19
Chevaliers de Colomb; Bingo mensuel; FADOQ; Fermières; Club de course	20
Bibliothèque municipale	21-22
Développement économique; Centre de recherche d'emploi; Voyage de terre	23
Lampadaires de rue défectueux; Dépôt d'huiles; Stationnement interdit; Comité cons. d'urbanisme	24
Taxi collectif; Logement HLM; Popote roulante; CEPS Bce-Etch.; Le Sillon	25
La table de concertation des aînée	26
Aide alimentaire; Répit 2-5 ans; Havre l'Éclaircie	27
Prêt matériel médical; Passeport animal; Encombrants ménagers;	28

Disposition du bac à déchets et du bac de recyclage lors de la collecte

Nous demandons à la population de placer le bac à au moins 1 pied **à l'intérieur de leur cour**. L'entrepreneur responsable de la collecte est capable de vider le bac à cette distance. Un bac mis directement sur la voie publique peut être nuisible à la circulation ou aux piétons, et risque d'être endommagé par les véhicules lourds.

Nous vous remercions de votre collaboration.

ASSEMBLÉE DU CONSEIL MUNICIPAL

Voici quelques points du procès-verbal d'une assemblée régulière du Conseil tenue au lieu ordinaire des sessions le 17 novembre 2025.

(CE PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 17 NOVEMBRE 2025 EST PUBLIÉ SOUS TOUTE RÉSERVE DE SON ADOPTION PRÉVUE EN PROCHAINE SÉANCE RÉGULIÈRE DU CONSEIL MUNICIPAL.)

COMPTES À ACCEPTER

25-11-258 Il est proposé par M. Pascal Poulin, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que les déboursés présentés pour le mois d'octobre 2025 soient acceptés selon les chèques M2500 450, C2500490 à C2500533 et L2500379 à L2500439 pour un déboursé total de 825 226.59 \$ incluant les salaires.

Dépôt états comparatifs selon l'art 176.4 C.M

25-11-259 La directrice générale et greffière-trésorière dépose les deux rapports budgétaires comparatifs de la municipalité tel que prévu à l'article 176.4 du code municipal.

Le premier compare les revenus et dépenses de l'exercice financier courant et ceux de l'exercice précédent pour la même période et le deuxième compare les revenus et dépenses dont la réalisation est prévue pour l'exercice courant selon les renseignements dont détient la greffière-trésorière.

AVIS DE MOTION – RÈGLEMENT 429-2025 SUR LES TARIFS MUNICIPAUX 2026

25-11-260 Le conseiller, M. Alain Dumas, présente et donne avis de motion qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement 429-2025 sur les tarifs municipaux 2026. Dépôt du projet et dispense de lecture

Résolution de concordance et de courte échéance relativement à un emprunt par obligations au montant de 3 514 000 \$ qui sera réalisé le 11 décembre 2025

25-11-261 ATTENDU QUE, conformément aux règlements d'emprunts suivants et pour les montants indiqués en regard de chacun d'eux, la Municipalité de Saint-Côme--Linière souhaite émettre une série d'obligations, soit une obligation par échéance, pour un montant total de 3 514 000 \$ qui sera réalisé le 11 décembre 2025, réparti comme suit :

Règlements d'emprunts #	Pour un montant de \$
326-2019	818 800 \$
326-2019	632 000 \$
326-2019	1 600 200 \$
425-2025	463 000 \$

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier les règlements d'emprunts en conséquence;

ATTENDU QUE, conformément au 1^{er} alinéa de l'article 2 de la Loi sur les dettes et emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7), pour les fins de cette émission d'obligations et pour les règlements d'emprunts numéros 326-2019 et 425-2025, la Municipalité de Saint-Côme--Linière souhaite émettre pour un terme plus court que celui originellement fixé à ces règlements;

Il est proposé par Mme Bianca Perreault, appuyé par M. Harold Létourneau et résolu unanimement

QUE les règlements d'emprunts indiqués au 1^{er} alinéa du préambule soient financés par obligations, conformément à ce qui suit :

1.les obligations, soit une obligation par échéance, seront datées du 11 décembre 2025;

2.les intérêts seront payables semi-annuellement, le 11 juin et le 11 décembre de chaque année;

3. les obligations ne seront pas rachetables par anticipation; toutefois, elles pourront être rachetées avec le consentement des détenteurs conformément à la Loi sur les dettes et les emprunts municipaux (RLRQ, chapitre D-7);

4. les obligations seront immatriculées au nom de Service de dépôt et de compensation CDS inc. (CDS) et seront déposées auprès de CDS;

5. CDS agira au nom de ses adhérents comme agent d'inscription en compte, agent détenteur de l'obligation, agent payeur et responsable des transactions à effectuer à l'égard de ses adhérents;

6. CDS procédera au transfert de fonds conformément aux exigences légales de l'obligation, à cet effet, le conseil autorise le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère) à signer le document requis par le système bancaire canadien intitulé « Autorisation pour le plan de débits préautorisés destiné aux entreprises »;

7. CDS effectuera les paiements de capital et d'intérêts aux adhérents par des transferts électroniques de fonds et, à cette fin, CDS prélèvera directement les sommes requises dans le compte suivant :

C.D. DU SUD DE LA BEAUCE
2880, 25E AVENUE
SAINT-PROSPER, QC
G0M 1Y0

8. Que les obligations soient signées par le (la) maire et le (la) greffier(ère)-trésorier(ère) ou trésorier(ère). La Municipalité de Saint-Côme--Linière, tel que permis par la Loi, a mandaté CDS afin d'agir en tant qu'agent financier authenticateur et les obligations entreront en vigueur uniquement lorsqu'elles auront été authentifiées

QUE, en ce qui concerne les amortissements annuels de capital prévus pour les années 2031 et suivantes, le terme prévu dans les règlements d'emprunts numéros 326-2019 et

425-2025 soit plus court que celui originellement fixé, c'est-à-dire pour un terme de cinq (5) ans (à compter du 11 décembre 2025), au lieu du terme prescrit pour lesdits amortissements, chaque émission subséquente devant être pour le solde ou partie du solde dû sur l'emprunt;

NOMINATION PRO-MAIRE

25-11-262 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que le conseil nomme au poste de pro-maire M. Harold Létourneau, conseiller no 1.

NOMINATION REPRÉSENTANT RÉGIE INTERMUNICIPALE ET REMPLAÇANT

25-11-263 Il est proposé par M. Pascal Poulin, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que M. Martin Rodrigue, maire, soit nommé représentant de la Régie intermunicipale du comté de Beauce-Sud et que M. Harold Létourneau, pro-maire et conseiller no 1, soit son remplaçant au besoin.

SIGNATAIRES EFFETS BANCAIRES – MUNICIPALITÉ

25-11-264 Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que les signataires au compte de la Municipalité de St-Côme-Linière auprès de la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce soient M. Martin Rodrigue, maire, Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, Mme Caroline Lacombe, directrice générale adjointe, et M. Harold Létourneau, pro-maire.

Cette résolution invalide toute autre personne dont le nom serait listé comme signataire autorisé au fichier de l'institution financière.

SIGNATAIRES EFFETS BANCAIRES – BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE

25-11-265 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement que les signataires au compte de la

Bibliothèque municipale auprès de la Caisse Desjardins du Sud de la Beauce soient M. Martin Rodrigue, maire, Mme Chantal Poulin, directrice générale/greffière-trésorière, Mme Caroline Lacombe, directrice générale adjointe, et Mme Karine Bonnabel Arnaubec, responsable de la bibliothèque.

Cette résolution invalide toute autre personne dont le nom serait listé comme signataire autorisé au fichier de l'institution financière.

MME KARINE BONNABEL-ARNAUBEC – EMBAUCHE TECHNICIENNE EN LOISIRS

25-11-266 Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par Mme Kim Boulanger et résolu unanimement que l'on embauche Mme Karine Bonnabel-Arnaubec, au poste de technicienne en loisirs, à temps partiel, selon les conditions de la convention collective en vigueur.

OFFRE DE SERVICES – BVA – AUDIT PRIMEAU #2038121 ET 2038157 – 23^E RUE ET RUE DUMAS

25-11-267 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que l'on accorde le mandat à BVA afin d'effectuer l'audit de la reddition de comptes PRIMEAU pour les dossiers de la 23^e Rue et de la rue Dumas #2038121 et 2038157, au coût estimé de 3 500 \$ plus taxes.

OFFRE DE SERVICES – BVA – RAPPORTS FINANCIERS 2025

25-11-268 Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte l'offre de services présentée par BVA, au montant de 22 500 \$ plus taxes, pour produire les rapports financiers de fin d'année 2025 de la municipalité.

Offre de services – MORENCY SOCIÉTÉ D'AVOCATS – Cour municipale 2026

25-11-269 Il est proposé par M. Alain Bouchard, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement d'accepter l'offre de services présentée par Morency Société d'avocats afin de représenter la municipalité à la cour municipale pour l'année 2026, et ce, selon le tableau des prix soumis.

DEMANDE DE PRIX – L'ARSENAL – RÉPARATION AUTOPOMPE MACK

25-11-270 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que l'on accepte la soumission de l'Arsenal, no FSQ-000204, datée du 11 novembre 2025, pour le remplacement du transfert case et de la pompe sur le camion autopompe Mack pour un montant de 69 808.16 \$ plus taxes.

DEMANDE DE PRIX – ARÉO-FEU – APPAREILS RESPIRATOIRES SERVICE INCENDIE

25-11-271 Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement que l'on accepte les offres d'Aréo-Feu, pour la fourniture d'appareils respiratoires et accessoires complémentaires, selon les documents datés du 23 et du 30 octobre 2025, aux coûts respectifs de 42 600 \$ et 21 629 \$ plus taxes.

DEMANDE DE PRIX – BOIVIN & GAUVIN INC. – VÉRIN TÉLESCOPIQUE – SERVICE INCENDIE

25-11-272 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que l'on accepte la soumission de Boivin & Gauvin Inc., no SC20025354, pour l'achat d'un vérin télescopique et accessoires complémentaires, au coût de 17 533.19 \$ plus taxes.

DEMANDE DE PRIX – ASPHALTE NICOLAS LACHANCE INC. – RÉPARATIONS PAVAGE

25-11-273 Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on accepte la soumission de Asphalte Nicolas Lachance Inc., no 7509, pour faire des réparations du pavage sur les chemins municipaux, au coût de 12 500 \$ plus taxes.

matière d'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs au traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) et le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2) et d'un soutien en urbanisme offert par le service d'aménagement et de développement du territoire;

déboursier la somme facturée par la MRC, uniquement si des services auront été rendus.

Volet 2 – Entente intermunicipale pour la fourniture d'un service en matière d'application des règlements d'urbanisme et de ceux relatifs au traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) et le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2) et d'un soutien en urbanisme

DEMANDE DE PRIX – EXCAVATION PAUL JACQUES INC. – DENEIGEMENT COUR DE L'ÉCOLE

25-11-274 Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement que l'on accepte l'offre d'Excavation Paul Jacques Inc, présentée le 30 septembre 2025, pour le déneigement de la cour de l'école Kennebec, pour nous permettre l'utilisation du stationnement pour le service des loisirs, pour un contrat de 3 ans selon ces coûts :

2025-2026	1 880.00 \$ plus taxes
2026-2027	1 917.60 \$ plus taxes
2027-2028	1 955.95 \$ plus taxes

MANDAT MRC DE BEAUCE-SARTIGAN – MODIFICATIONS CARTE DE ZONAGE ET PLAN D'URBANISME

25-11-275 Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par M. Harold Létourneau et résolu unanimement que l'on mandate la MRC de Beauce-Sartigan à procéder aux modifications demandées par nos consultants de la firme Guibert Urbanisme dans le cadre de notre projet de modification au règlement de zonage et au plan d'urbanisme.

Volets 1 et 3 – Entente intermunicipale pour la fourniture d'un service en matière d'application des règlements d'urbanisme et de ceux relatifs au traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) et le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2) et d'un soutien en urbanisme

25-11-276 Considérant l'entente intermunicipale entre la municipalité et la MRC de Beauce-Sartigan Pour la fourniture d'un service en

Considérant que la municipalité déclare sa participation au volet 1 de l'entente pour l'année 2026 et le renouvellement automatique de celle-ci chaque année subséquente, le tout selon les modalités prévues à ladite entente;

Considérant que la municipalité déclare sa participation au volet 3 de l'entente pour l'année 2026 et le renouvellement automatique de celle-ci chaque année subséquente, le tout selon les modalités prévues au règlement 2010-79 de la MRC ou tout autre règlement qui pourrait être adopté ultérieurement afin de le remplacer ou le mettre à jour;

Considérant que la municipalité déboursera les sommes facturées par la MRC, uniquement si des services auront été rendus;

En conséquence, il est proposé par M. Alain Bouchard secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement de

1. Confirmer l'adhésion de la municipalité au volet 1 pour l'année 2026 et le renouvellement automatique de celle-ci chaque année subséquente, en plus de déboursier la somme fournie par la MRC;
2. Confirmer l'adhésion de la municipalité au volet 3 pour l'année 2026 et le renouvellement automatique de celle-ci chaque année subséquente, en plus de

25-11-277 Considérant l'entente intermunicipale entre la municipalité et la MRC de Beauce-Sartigan Pour la fourniture d'un service en matière d'application des règlements d'urbanisme et ceux relatifs au traitement et l'évacuation des eaux usées des résidences isolées (Q-2, r.22) et le prélèvement des eaux et leur protection (Q-2, r.35.2) et d'un soutien en urbanisme offert par le service d'aménagement et de développement du territoire;

Considérant que la municipalité déclare sa participation au volet 2 de l'entente pour l'année 2026 et le renouvellement automatique de celle-ci chaque année subséquente, le tout selon les modalités prévues à ladite entente;

Considérant qu'en vertu de l'article 3 de l'entente, la municipalité doit nommer les fonctionnaires désignés de la MRC qui devront voir à l'application des responsabilités et des tâches décrites au volet 2 de cette entente;

Considérant qu'en vertu de l'article 3 de l'entente, la municipalité doit nommer un fonctionnaire désigné localement qui devra voir à l'application des responsabilités et des tâches décrites au volet 2 en cas de suppléance aux fonctionnaires de la MRC;

En conséquence, il est proposé par M. Harold Létourneau secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement de

1.Confirmation l'adhésion de la municipalité au volet 2 pour l'année 2026 et le renouvellement automatique de celle-ci chaque année subséquente.

2.Mandater les fonctionnaires de la MRC ci-après identifiés pour appliquer les responsabilités et les tâches décrites à ce volet de l'entente intermunicipale :

-Olivier Champagne
-Catherine Parent-Pelletier
-Marie Sol Lemieux
-Marius Cassista

3.Mandater M. Jean-Philippe Bolduc, technicien en urbanisme, M. René Larivière, inspecteur municipal, et Mme Chantal Poulin, directrice générale, comme fonctionnaires désignés localement pour l'application des responsabilités et des tâches décrites au volet 2 en cas de suppléance aux fonctionnaires de la MRC.

POLITIQUE DE DEVELOPPEMENT DU TERRITOIRE — PROJET DEK HOCKEY

25-11-278 Il est proposé par M. Alain Bouchard, secondé par Mme Kim Boulanger et résolu unanimement que l'on autorise Mme Chantal Poulin, directrice générale, à signer et déposer le rapport financier du projet d'aménagement d'un terrain de Dek hockey décrétant une dépense totale taxes nettes de 194 476.51 \$ conformément à l'entente avec la MRC de Beauce-Sartigan dans le cadre du Fonds de développement du territoire 2020-2025.

EMPLOI ÉTÉ CANADA – Autorisation dépôt demande aide financière 2026

25-11-279 Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on autorise Mme Lucie Gilbert, directrice des loisirs, à déposer une demande d'aide financière au programme Emploi Été Canada 2026 pour le service des loisirs de la municipalité de St-Côme-Linière.

MTQ – DEMANDE D'AIDE FINANCIERE POUR L'ENTRETIEN DE CHEMINS A DOUBLE VOCATION 2025

25-11-280 ATTENDU QUE la demande d'aide supplémentaire pour l'entretien des chemins à double vocation est renouvelable annuellement ;

ATTENDU QUE les critères quant à l'aide supplémentaire pour l'entretien de ces chemins sont respectés ;

ATTENDU QUE le ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs ou le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles et les transporteurs ont déjà fourni, à la demande de la Municipalité St-Côme-Linière l'information appropriée concernant le type et le volume de la ressource transportée ainsi que le nombre de camions annuels qui empruntent la ou les routes du réseau municipal à compenser ;

ATTENDU QUE la présente résolution doit être accompagnée d'un plan municipal montrant les chemins empruntés par les transporteurs dans le cas d'une demande de compensation portant sur une route n'ayant pas fait l'objet de demandes préalablement ;

ATTENDU QUE l'information incluse dans le tableau ci-dessous représente la situation, du transport lourd pour l'année 2025 en cours.

Nom du ou des chemins sollicités	Longueur à compenser (km)	Ressource transportée	Nombre de camions chargés par année
Rang 7 et route Fortin	7.9 km	Gravier et bois	800
Rang 4	6.1 km	Bois	300

Pour ces motifs, sur une proposition de M. Alain Bouchard, appuyée par Mme Bianca Perreault, il est unanimement résolu et adopté que la Municipalité de St-Côme-Linière demande au ministère des Transports une compensation pour l'entretien du ou des chemins à double vocation susmentionnés, et ce, sur une longueur totale de 14 km.

PROGRAMMATION NO 3 TECQ 2024-2028

25-11-281 Attendu que :

La municipalité a pris connaissance du guide relatif aux modalités de versement de la contribution gouvernementale dans le cadre du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour les années 2024 à 2028 ;

La municipalité doit respecter les modalités de ce guide qui s'appliquent à elle pour recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation.

Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Harold Létourneau et résolu unanimement que :

La municipalité s'engage à respecter les modalités du guide qui s'appliquent à elle ;

La municipalité s'engage à être la seule responsable et à dégager le gouvernement du Canada et le gouvernement du Québec de même que leurs ministres, hauts fonctionnaires, employés et mandataires de toute responsabilité quant aux réclamations, exigences, pertes, dommages et coûts de toutes sortes ayant comme fondement une blessure infligée à une personne, le décès de celle-ci, des dommages causés à des biens ou la perte de biens attribuable à un acte délibéré ou négligent découlant directement ou indirectement des investissements réalisés au moyen de l'aide financière obtenue dans le cadre du programme de la TECQ 2024 - 2028 ;

La municipalité approuve le contenu et autorise l'envoi au ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de la programmation de travaux version no 3 ci-jointe et de tous les autres documents exigés par le Ministère en vue de recevoir la contribution gouvernementale qui lui a été confirmée dans une lettre de la ministre des Affaires municipales et de l'Habitation ;

La municipalité s'engage à linguistique de l'État doit déposer annuellement une mise à jour de sa programmation de travaux durant la période du 1^{er} octobre au 15 février inclusivement;

La municipalité s'engage à réaliser les investissements autonomes qui lui sont imposés pour l'ensemble des cinq années du programme ;

La municipalité s'engage à informer le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation de toute modification qui sera apportée à la programmation de travaux approuvés par la présente résolution.

ADOPTION D'UNE DIRECTIVE PARTICULIÈRE RELATIVE À L'UTILISATION D'UNE AUTRE LANGUE QUE LA LANGUE OFFICIELLE

25-11-282 Considérant la sanction, le 1^{er} juin 2022, de la Loi sur la langue officielle et commune du Québec, le français (L.Q. 2022, c. 14), modifiant la Charte de la langue française (RLRQ, c. C-11) (ci-après la « Charte ») ;

Considérant que la Charte édicte un devoir d'exemplarité pour l'Administration, exigeant notamment des organismes municipaux qu'ils utilisent la langue française de façon exemplaire dans leurs activités ;

Considérant que le Règlement sur la langue de l'Administration (RLRQ, c. C-11, r.8.1) et le Règlement concernant les dérogations au devoir d'exemplarité de l'Administration et les documents rédigés ou utilisés en recherche (RLRQ, c. C-11, r.5,1) complètent le régime juridique applicable à l'Administration quant à l'utilisation du français et prévoient, en plus de celles énoncées dans la Charte, des situations où une autre langue que le français peut être utilisée ;

Considérant que, conformément à l'article 29.15 de la Charte, un organisme de l'Administration auquel s'applique la Politique

adoption d'une directive précisant la nature des situations dans lesquelles il entend utiliser une autre langue que le français dans les cas permis par la Charte et ses règlements d'application et la réviser au moins tous les cinq ans ;

Considérant l'obligation de transmettre cette directive ainsi que toute révision subséquente, au ministre de la Langue française en plus de la rendre publique sur le site Internet de la municipalité ;

En conséquence, il est proposé par M. Pascal Poulin, secondé par M. Alain Bouchard, et résolu unanimement :

D'adopter la « Directive relative à l'utilisation d'une autre langue que la langue officielle de la municipalité de Saint-Côme-Linière » ;

Que la Directive de la municipalité de Saint-Côme-Linière remplace la directive générale du ministre de la Langue française en vigueur depuis le 1^{er} juin 2023 ;

Que cette Directive sera :

- Transmise au ministre de la Langue française ;
- Publiée sur le site Internet de la municipalité ;
- Diffusée au personnel de la municipalité ;
- Révisée au moins tous les cinq ans.

TRANSPORT AUTONOMIE – CONTRIBUTION 2026

25-11-283 Il est proposé par M. Harold Létourneau, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que la municipalité de St-Côme-Linière

- Confirme sa participation au transport adapté pour l'année 2026 ;

- Adopte la prévision budgétaire triennale ;

- Adopte le plan de transport et de tarification ;

- Confirme le mandat donné à l'organisme délégué ;

- Confirme le montant de la contribution financière versé par la municipalité de 10 836.14 \$;

- Désigne Ville Saint-Georges comme organisme mandataire ;

SEMAINIER PAROISSIAL – RENOUVELLEMENT 2026

25-11-284 Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on renouvelle l'entente pour le Semainier paroissial, pour l'année 2026, produit par Mission Impression, au coût de 250 \$ plus taxes.

UNE LETTRE POUR NOËL – COMMANDITE 2025

25-11-285 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par Mme Bianca Perreault et résolu unanimement que l'on donne une commandite de 300 \$ pour le projet Une lettre pour Noël de Mme Kim Boulanger et M. Jonathan Doyon pour l'année 2025.

CYCLO ROULE TON HOOD – COMMANDITE ET AUTORISATION ACTIVITÉ 2026

25-11-286 Il est proposé par M. Alain Bouchard, secondé par M. Harold Létourneau Dumas et résolu unanimement que l'on autorise la tenue de l'évènement de la cyclo Roule ton hood, qui aura lieu le 6 juin 2026, sur le territoire de la municipalité de Saint-Côme-Linière, et que l'on accorde une commandite de 500 \$ pour cette troisième édition.

ASSOCIATION SOCCER ST-CÔME – COMMANDITE 2025

25-11-287 Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par M. Harold Létourneau et résolu unanimement que l'on accorde une aide financière de 10 \$ par inscription à l'Association soccer St-Côme. Le montant total de l'aide financière, pour la saison 2025, sera donc de 1 000 \$ étant donné les 100 jeunes inscrits.

ST-CÔME EN ACTION – AUTORISATION ACTIVITÉ 2026

25-11-288 Il est proposé par M. Alain Dumas, secondé par M. Pascal Poulin et résolu unanimement que l'on autorise St-Côme en Action à tenir leur évènement de marche et de course à pied sur le territoire de la municipalité de St-Côme-Linière le 17 octobre 2026.

TOUR DE BEAUCE – AUTORISATION ACTIVITÉ 2026

25-11-289 Il est proposé par Mme Bianca Perreault, secondé par M. Alain Bouchard et résolu unanimement que l'on autorise le Tour de Beauce à tenir un départ et une arrivée dans la municipalité le 10 juin 2026 et que l'on autorise l'utilisation des espaces publics (stationnement du presbytère et de l'église), l'utilisation de l'aréna (chambres de bain) et des voies de circulation sous juridiction municipale. Le conseil accepte également de fournir l'installation de cinq toilettes chimiques en commandite de l'évènement.

REMERCIEMENTS ST-CÔME OPEN

25-11-290 Il est proposé par Mme Kim Boulanger, secondé par M. Harold Létourneau et résolu unanimement que l'on transmette nos sincères remerciements aux organisateurs du St-Côme Open pour la remise d'un don de 1 500 \$ à la municipalité pour l'installation d'un abreuvoir avec remplisseur de bouteilles au terrain de baseball.

Diffusion des séances de conseil sur Internet Sur Beauce.TV

Habituellement disponible 24 heures après la réunion. Un lien direct est sur le site Internet de la municipalité, www.stcomelinier.com Onglet «municipalité». Vous sélectionnez ensuite «conseil municipal».



INFORMATIONS SUR LES TAXES MUNICIPALES 2025

1^{er} versement le 9 mars 2025
3^e versement le 28 juillet 2025

2^e versement le 14 mai 2025
4^e versement le 11 octobre 2025

Pour les nouveaux propriétaires en cours d'année

Il est important de noter que la municipalité de St-Côme-Linière n'émet pas de nouveaux comptes de taxes lorsqu'il y a changement de propriétaire. Cela ne vous soustrait en aucune façon à l'obligation de payer vos taxes selon les échéances prévues, à défaut de quoi, vous aurez à payer des intérêts dès l'échéance des dates établies.

**LA MUNICIPALITÉ DE ST-CÔME-LINIÈRE RAPPELLE
QUE SI UN CONTRIBUABLE N'A PAS REÇU
SON COMPTE DE TAXES, OU EN CAS D'INCERTITUDE,
IL EST DE SA RESPONSABILITÉ DE S'ASSURER
QUE SON DOSSIER EST À JOUR
EN COMMUNIQUEANT AU 418-685-3825.**

Conseil municipal

Martin Rodrigue, maire

Harold Létourneau,
conseiller poste 1

Bianca Perreault,
conseillère poste 2

Pascal Poulin,
conseiller poste 3

Alain Dumas,
conseiller poste 4

Alain Bouchard,
conseiller poste 5

Kim Boulanger,
conseillère poste 6

Prochaines assemblées régulières du conseil municipal 2025

Lundi 8 décembre, 19h

Mardi 20 janvier, 19h

Prenez note que les
assemblées ont lieu
à la salle Optimiste
au 2^e étage de l'aréna.

Comptoir d'aubaines 1353, rue Principale

(accessible par la 17^e Rue,
porte arrière)

Heures d'ouverture :

Mercredi, jeudi et vendredi
de 12h20 à 15h30
Jeudi soir de 18h à 19h30

Bienvenue à tous!

BUREAU MUNICIPAL HEURES

D'OUVERTURE DU LUNDI AU JEUDI:

8 H - 12 H 00

13 H - 16 H 30

VENDREDI:

8 H - 12 H 00



Chers amis,

L'année 2025 n'a pas été de tout repos ! Entre les défis économiques et le contexte mondial parfois incertain, on peut être fiers du chemin parcouru. Ici en Beauce, on a encore une fois prouvé qu'avec du cœur, du travail et de la solidarité, on est capables de grandes choses. Merci à votre municipalité et à chacun de vous pour votre engagement à faire de notre région un endroit toujours plus fort et dynamique.

Alors qu'arrive le temps des Fêtes, je veux vous souhaiter un joyeux Noël et une belle année 2026 remplie de santé, de bonheur et de beaux moments partagés avec ceux que vous aimez.

Profitez-en pour décrocher un peu, rire, festoyer et savourer notre bel hiver québécois !

J'ai aussi une pensée spéciale pour ceux et celles qui vivront un premier Noël sans une personne chère. Que la chaleur de vos proches et les bons souvenirs vous apportent un peu de douceur.

Merci du fond du cœur pour votre confiance. C'est un vrai privilège de vous représenter à l'Assemblée nationale, jour après jour, avec cœur, passion et fierté.

Joyeuses Fêtes à tous, et au plaisir de vous retrouver en 2026 !

Samuel Poulin

Député de Beauce-Sud

Ministre délégué à l'Économie et aux Petites et Moyennes Entreprises.

Ministre responsable de la Jeunesse.

Élevons nos enfants à
leur plein potentiel



Surveillez notre

 **GUIGNOLÉE**

le 6 décembre 2025

**CPS Les
Passerelles**

Centre de pédiatrie sociale
Beauce-Sartigan

Découvrez nos
services ou soutenez
nos enfants



cpslespasserelles.com



Office d'habitation
du Sud des Appalaches

**SERVICE D'AIDE
À LA RECHERCHE DE LOGEMENT (SARL)**



C'EST QUOI CE SERVICE?

Le SARL consiste à offrir un soutien à toute personne de la MRC de Beauce-Sartigan à la recherche d'un logement. Il vise à informer, orienter et accompagner les personnes dans leurs recherches.

CE QU'OFFRE CE SERVICE



- Émission de liste à jour de logements disponibles dans la MRC de Beauce-Sartigan.
- Collaboration et référence vers d'autres ressources

NOUS JOINDRE



11400, 1^{ère} avenue suite 108
Saint-Georges (Québec) G5Y 5S4



418-387-0404, poste 1337
[sar11@ohsudappalaches.ca](mailto:sarl1@ohsudappalaches.ca)

www.ohsudappalaches.ca

Déclaration de votre compteur d'eau

Avis aux utilisateurs du réseau d'aqueduc municipal

Lecture de votre compteur d'eau en octobre 2025

Aidez-nous à prendre la mesure de votre compteur d'eau pour la taxation de l'année 2026. Il suffit de se rendre sur notre site Internet www.stcomelinere.com, remplir le formulaire «déclaration du compteur d'eau» qui se trouve sous l'onglet «SERVICES». Joindre la photo du compteur (différents modèles existent sur notre territoire).

Cliquer sur «Envoyer».

Pour ceux qui ne sont pas en mesure de procéder ainsi, veuillez communiquer avec nous au (418) 685-3825.

Merci de votre précieuse collaboration.



A screenshot of the 'Déclaration du compteur d'eau' form on the website. The form is titled 'DÉCLARATION DU COMPTEUR D'EAU' and includes instructions: 'Vous pouvez faire votre déclaration de compteur d'eau en ligne. Il suffit de remplir le formulaire ici-bas.' The form contains several input fields: 'Nom', 'Courriel', 'Adresse de la propriété', 'Date de la lecture', and 'Joindre une photo du compteur d'eau'. An 'Envoyer' button is located at the bottom of the form.



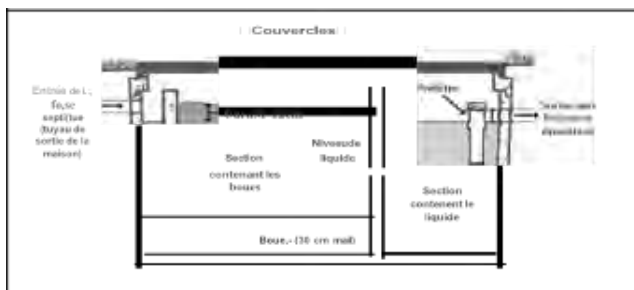
Nouvelle méthode retenue pour la MRC Beauce-Sartigan à compter de janvier 2023 Vidanges des fosses septiques

1. Vidange sélective pour toutes les fosses septiques:

La vidange sélective est une méthode de vidange des fosses septiques qui consiste à retirer les boues, les écumes et le liquide se trouvant entre la couche des écumes et celle des boues, et à retourner dans la fosse septique uniquement le liquide débarrassé des écumes et des boues (liquide clarifié).

Le liquide clarifié qui est retourné dans la fosse septique contribue au réensemencement de la population bactérienne. Celle-ci est très importante, car elle effectue la majorité du traitement des matières organiques contenues dans les eaux usées domestiques.

- Notez que les fosses septiques en période hivernale seront vidangées **complètement**.



Consignes à respecter - Vidanges installations septiques

Tous les points ci-dessous doivent être respectés avant la vidange de votre installation septique. Si le transporteur ne peut pas vidanger votre fosse, des frais vous seront facturés pour déplacement inutile et vous devrez prendre un autre rendez-vous pour une autre visite, 418-226-5300.

1. Votre adresse (numéro civique) doit être bien visible de la rue.
2. Tous les couvercles doivent être dégagés d'au moins 6 pouces au pourtour et sur la profondeur. Creuser le pourtour à l'aide d'une pelle est nécessaire afin de permettre au transporteur de faire basculer les couvercles sans difficulté et sans les briser. (photo 1). Si les couvercles ne sont pas bien dégagés, votre fosse ne sera pas vidangée. (photo 2)
3. Les couvercles en polyéthylène (plastique) doivent être dévissés, mais non enlevés. (photo 3)
4. Installer un drapeau, un cône, un bâton ou autre objet près de votre fosse afin d'indiquer l'emplacement de celle-ci.
5. Retirer tout ce qui peut bloquer l'accès aux couvercles, mobilier, structure, planches de patio, tables, pots de fleurs, blocs de ciment, etc.
6. Dégager l'accès à votre propriété pour permettre le passage du camion d'une hauteur et d'une largeur de 13 pieds.
7. Dégager le terrain de sorte que le camion puisse être placé à moins de 130 pieds de la fosse.
8. Tenir à l'écart et à une distance sécuritaire les animaux domestiques, tels que les chiens.

Quelques avantages d'une vidange sélective par rapport à une vidange totale des fosses septiques:

- a) Réduire le volume de matières résiduelles (boues, écumes et liquide) acheminé au centre de traitement.
- b) Réduire la consommation d'eau potable. Lors d'une vidange sélective, le liquide clarifié remplace l'eau potable. (Lors d'une vidange totale d'une fosse septique, une bonne pratique consiste à remplir la fosse à un certain niveau avec de l'eau claire afin d'éviter sa déformation ou son déplacement dus aux pressions externes).
- c) Vidanger un plus grand nombre de fosses septiques avec un camion. La réduction des déplacements a pour effet de réduire l'émission de gaz à effet de serre par le camion.

2. Vidange complète pour les fosses de rétention :

Tous les compartiments des fosses de rétention (fosses scellées) doivent toujours être vidangés complètement de son contenu.

**Cédule 2025
15 au 26 septembre 2025**

9. Arrêter votre pompe (système Bionest) avant que la vidange soit effectuée.
10. Les barrières donnant accès à votre fosse doit être obligatoirement ouverte.
11. Il ne doit pas y avoir de lingettes humides dans votre installation septique.



Photo 1
Couvercle
BIEN dégagé

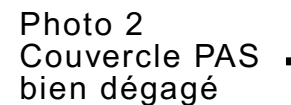


Photo 2
Couvercle PAS
bien dégagé



Photo 3
Couvercles en
polyéthylène
doivent être
dévissés

Centre régional de traitement des boues

Par courriel: fosse@vsjb.ca
(une confirmation vous sera acheminée)

ou 418-226-5300 (du lundi au jeudi de 7h30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30 et le vendredi de 7h30 à 12h).

Les coûts pour la vidange de votre fosse sont facturés par votre municipalité et sont payables à celle-ci.



1551, 19^e Rue
Saint-Côme-Linière
(418) 685-2700
histoire@telus.net

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière

Les bureaux de la Société historique, situés au presbytère, sont ouverts pour répondre à vos demandes de renseignements, de photos, de livres, de documents ou autres

Heures d'ouverture:

Lundi et mercredi 13h à 16h

1^{er} dimanche du mois 13h à 16h

Sur demande: (418) 215-3365

Merci de nous soutenir dans notre mission de protéger et de diffuser notre histoire locale en vous procurant **votre carte de membre (10\$)**.

Nous sommes aussi à la recherche de bénévoles prêts à s'impliquer dans les différents projets



Funérailles en 1929

Les funérailles, que ce soit d'adultes ou d'enfants, se déroulaient selon un protocole bien strict, entourées d'un cérémonial connu, accepté de tous et auquel on se pliait volontiers. Tous faisaient preuve de respect et de dignité. On suivait un rituel convenu et désiré. Les porteurs accompagnaient à pied la personne défunte. Il y avait aussi souvent des porteurs d'honneur. À remarquer, la couverture en filet qui recouvre les chevaux.

Société historique de Saint-Côme de Kennebec et de Linière, Fonds Armand Létourneau (47-14).

Spectacle **Un cadeau de Noël**

Samedi, 13 décembre à 19h00

En l'Église de Saint-Côme Linière

Billets : 15\$ (adultes) / **5\$** (enfants 13 ans et moins)

En vente : au presbytère de St-Côme, auprès des artistes,
et membres de CCOL 418-226-6816

Au profit de la Communauté de Saint-Côme



LES CALENDRIERS DES ORDURES ET DU RECYCLAGE SONT ACCESSIBLES EN TOUT TEMPS SUR LE SITE INTERNET DE LA MUNICIPALITÉ, ONGLET SERVICES.

COLLECTE DES ORDURES

En novembre, la collecte se fera aux jours suivants:

Mardi 9 (Est)

Jeudi 11 (Ouest)

Mardi 23 (Est et ouest)



RECYCLAGE

En novembre, voici les jours de collecte de votre bac de recyclage:

Jeudi 4 décembre
Jeudi 18 décembre



Récupération des arbres de Noël

Vous devez apporter votre arbre d'ici
le dimanche 11 janvier 2026 à l'endroit
indiqué au garage municipal situé au
1555, route Kennedy.



À noter que les sapins ne seront pas ramassés lors de la collecte régulière des ordures.

Nous vous remercions de votre collaboration.



Rencontre fraternelle

ORGANISÉE PAR

LES FILLES D'ISABELLE
CERCLE MONT-CARMEL #1141
St-Zacharie, Ste-Aurélie, St-Côme



Le samedi 3 janvier 2026 à 12h00
Au sous-sol de l'église de St-Zacharie

Couronnement du roi et de la reine 2026

Animation musicale

Léger buffet offert fin d'après-midi

Tirage de cadeaux en après-midi

Tous sont invités

Personnes seules ou en couple

Veuf ou veuve – pauvre ou riche

Régente : Bibiane Larivière

BINGO
AÎNÉS DE SAINT-CÔME-LINIÈRE
Salle Optimiste de l'Aréna
AUTOMNE 2025
GRATUIT POUR LES RÉSIDENTS! 55 / NON-RÉSIDENT
COLLATION, CAFÉ ET BINGO
Mercredi 17 décembre 13h30
Informations : 418 685-3825 poste 304

SSDFB-2183 - MUNICIPALITE ST-COME-LINIERE

janvier, 2026 - décembre, 2026

2026	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L						
janvier					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
février	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28								
mars	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31					
avril				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30			
mai					1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31	
juin		1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30					
juillet				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
août						1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31
septembre			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30				
octobre				1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31		
novembre	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30						
décembre			1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	30	31			

ACTIVITÉS-LOISIRS Décembre 2025

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi	Dimanche
	1 Patin Libre aînés 15h	2 Club de marche 8h45 Vie active 10h	3 Café jasette 13h30	4 Danse Country 18h30 Patin Libre 19h	5 Dévoilement sentier lumineux 18h Hockey Libre 13 ans -15h30 Hockey Libre 14 ans -16h	6	
7 Patin Libre 11h Bingo pour tous 18 ans+ salle Optimiste 13h	8 Patin Libre aînés 15h	9 Club de marche 8h45 Vie active 10h	10 Café jasette 13h30	11 Patin Libre 19h	12 Hockey Libre 13 ans -15h30 Hockey Libre 14 ans -16h	13	
14 Bingo de Noël 11h Patin Libre 11h	15 Patin Libre aînés 15h	16 Club de marche 8h45 Vie active 10h	17 Bingo aînés 13h30	18 Patin Libre 19h	19 Hockey Libre 13 ans -15h30 Hockey Libre 14 ans -16h	20	
21 Patin Libre 11h	22 Patin Libre aînés 15h	23	24	25	26	27	
28 Patin Libre 11h	29	30	31				

Peut être sujet à changement. Veuillez consulter la page Facebook Loisirs Saint-Côme-Linière.





Nous vous invitons à consulter régulièrement la page Facebook de l'aréna (Aréna Saint-Côme-Linière) pour les dernières nouvelles et les activités à venir.

Aréna St-Côme-Linière

Pour informations supplémentaires,
veuillez contacter le service des loisirs.
Tél.: (418) 685-3825 poste 304
courriel : loisirs@stcomeliniere.com



**LOCATION
SALLE
OPTIMISTE**
POUR VOS:
BAPTÊMES, SHOWERS,
PARTYS DE BUREAU,
FÊTES FAMILIALES, ETC.
PLUSIEURS
DISPONIBILITÉS

CONTACTEZ LE SERVICE
DES LOISIRS
418 685-3825 POSTE 304



**Collecte de sang
le 12 décembre
de 13 h 30
à 19 h 30.**

HÉMA-QUÉBEC

**PICKLEBALL
D'INTERIEUR
GRATUIT**

La municipalité et l'URLS vous offre
gratuitement le prêt d'équipement.

Tous les lundis de 18h30 à
19h30 dès le 22 septembre
2025

Gymnase de
l'école Kennebec

Inscription obligatoire
418 685-3825 poste 304

URLS
Chaudière-Appalaches

Club de marche de Saint-Côme-Linière

Tous les mardis
 8 h 45

! Départ de l'aréna
1517, 19e Rue
Saint-Côme-Linière



**DIMANCHE
14 DÉC. 13H**

**BINGO DE NOËL
PARENTS-ENFANTS**

10\$/ADULTE RÉSIDENT
15\$/ADULTE NON-RÉSIDENT
5\$/ENFANT

PLACES LIMITÉES!!!

QUESTIONS: 418 685-3825 POSTE 304

**INSCRIPTION OBLIGATOIRE
AVANT LE 7 DÉCEMBRE
VIA QIDIGO.**

SALLE OPTIMISTE DE L'ARÉNA



**VIACTIVE
DE JOUR
À SAINT-CÔME**

**LIEU:
SALLE
OPTIMISTE
À L'ARÉNA
GRATUIT
ANIMATRICE:
ODILE LESSARD**

LES MARDIS

★ 10H00 À 11H00 ★

INSCRIVEZ-VOUS À
ANNE ROY 418-228-0007



**Municipalité
St-Côme Linére**

**Patin Libre
AINÉS**

GRATUIT

**Les Lundis
15h à 16h**



**VIACTIVE
DE SOIR
À SAINT-CÔME**

**Lieu : salle
de l'Aréna
GRATUIT
animatrice
Nathalie Vigneault**

LES MERCREDIS

★ 18H00 À 19H00 ★

INSCRIVEZ-VOUS À
NATHALIE VIGNEAULT 418-685-2476




PLAN PUBLICITAIRE - BANDE DE L'ARÉNA

OBJECTIF

OFFRIR AUX ENTREPRISES LOCALES UNE VISIBILITÉ DIRECTE AUPRÈS DE LA COMMUNAUTÉ EN AFFICHANT LEUR LOGO OU PUBLICITÉ SUR UNE BANDE AUTOUR DE LA PATINOIRE DE L'ARÉNA.

EMPLACEMENT

BANDE PUBLICITAIRE INSTALLÉE SUR LES REBORDS DE LA PATINOIRE DE L'ARÉNA DE SAINT-CÔME-LINIÈRE. VISIBILITÉ LORS DE TOUTES LES ACTIVITÉS (LIGUES DE HOCKEY, PATINAGE LIBRE, TOURNOIS, ÉVÉNEMENTS SPÉCIAUX).



PUBLIC CIBLE

FAMILLES LOCALES

AMATEURS DE HOCKEY

PARTICIPANTS AUX ÉVÉNEMENTS SPORTIFS ET CULTURELS

COMMUNAUTÉ LOCALE ÉLARGIE

PLAN DE COMMANDITE

COÛT : 300 \$ / ANNÉE (CONTRAT DE 3 ANS)

PRODUCTION ET INSTALLATION DE LA PUBLICITÉ SUR LA BANDE AUX FRAIS DE L'ENTREPRISE

AFFICHAGE CONTINU PENDANT TOUTE L'ANNÉE.

VISIBILITÉ LORS DE TOUS LES ÉVÉNEMENTS PUBLICS

DURÉE DE L'ENTENTE: CONTRAT DE 3 ANS

RENOUVELABLE À L'ÉCHÉANCE AVEC PRIORITÉ AUX COMMANDITAIRES ACTUELS

POUR PLUS D'INFORMATIONS OU POUR RÉSERVER VOTRE ESPACE : SERVICE DES LOISIRS
TÉLÉPHONE : 418 685-3825 POSTE 304 COURRIEL : LOISIRS@STCOMELINIÈRE.COM

Formation Jasette pour les Proches Aidants et autres

Animé par Mariam
418-228-0007

Saint-Côme
mercredi 13h30

(à l'étage de l'aréna)

3 déc	Comment se retrouver dans le système de santé?
10 déc	Comment accompagner son proche atteint d'Alzheimer -ou trouble apparenté- chez soi? (avec Pascale Dallaire)
7 janv	Comment garder une relation affectueuse durant la maladie?
14 janv	Comment se préparer à la séparation, au changement et à la mort de l'autre ?
21 janv	Comment faire renaître la joie et la légèreté?



CONFÉRENCES

En collaboration avec :

Me Marie-Eve Poulin, notaire

*Une approche pratique et des exemples
concrets sous forme de causerie*



fadoq

EXCLUSIF AUX MEMBRES

VOLET 1

LE MANDAT DE
PROTECTION

SURVOL &
HOMOLOGATION

4 décembre 2025

13h00

Salle optimiste
Saint-Côme-Linière

RÉSERVATION

MARIE-LOUIS LACHANCE : (418) 313-3373

VOLET 2

LE TESTAMENT

RÉDACTION &
RÈGLEMENT DE
SUCCESSION

8 janvier 2026

13h00

Salle optimiste
Saint-Côme-Linière

Me Marie-Eve Poulin
notaire & conseillère juridique
1525, 8^e Rue, Saint-Côme-Linière
(Québec) G0M 1J0
T. 418 685-3333
mepoulin@notarius.net





**Chevaliers de Colomb
du conseil 6698**

**Réunion régulière
le 2^e mardi du mois
9 décembre 2025, 19h00
à la sacristie**

Depuis 1933... 90 ans!



Cercle des fermières

**Social de Noël des fermières
le mercredi 10 décembre à 19 h,
au sous-sol de la sacristie.**

Coût: 30 \$

**Donnez vos noms
avant le 7 décembre
à Sylvie ou Lucille.**

**P-S : Portez du rouge
ou du vert,
un chapeau (facultatif)**

**Note : Nous ramassons les pots de
conserves que vous n'utiliser plus.**

Merci! Le conseil



BINGO



CHAQUE 1ER DIMANCHE DU MOIS

SALLE OPTIMISTE 13 H

1517, 19E RUE, ST-CÔME-LINIÈRE

500\$ EN PRIX

COÛT D'ENTRÉE: 15\$

18 ANS ET PLUS

BIENVENUE À TOUS!

La FADOQ

Vous avez 50 ans et + ?

Rejoignez nos rangs. La FADOQ compte plus de 600,000 membres au Québec, dont plus de 300 à Saint-Côme-Linière. Elle prône une qualité de vie pour tous les aînés. Plusieurs avantages sont offerts. Rabais avec différents organismes et assurances, des programmes bénéfiques, des loisirs et activités hebdomadaires à St-Côme.

Vous êtes intéressés ou avez des questions, communiquez avec :

Marie-Louis : 418-685-3654

Cell.: 418-313-3373

ou Francine : 418-226-9940

Cell.: 418-313-4134



Club de course Saint-Côme

Horaire des prochaines semaines

Les jeudis à 18:30

Départ du sentier

Près du presbytère

**Lumières et bracelet réfléchissant
recommandés**

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



La bibliothèque est située au sous-sol du presbytère, au 1551, 19^e Rue à St-Côme-Linière. N'hésitez pas à communiquer avec nous au (418) 685-3825 poste 205 pour toutes questions et restez à l'affût pour des mises à jour supplémentaires, via notre page Facebook

Chute à livres

- Retour des livres et périodiques uniquement
- La chute à livres doit être utilisée seulement en dehors des heures d'ouverture de la bibliothèque.
- Veuillez mettre les livres dans un sac de plastique avant de les déposer dans la chute.
- Assurez-vous que les documents sont bien descendus et que le panneau est refermé correctement.
- Aucun don de livres ne doit être déposé dans la chute.
- Il est de votre responsabilité d'utiliser ce service adéquatement

Nouveautés
«best-sellers»
à la bibliothèque
municipale
Location à 2.50\$ /
2 semaines
Seule la collection
«best-sellers» est
payante.

*Tous les autres livres et
magazines sont gratuits.*

Infolettre

Abonnez-vous à notre infolettre pour recevoir par courriel les actualités de votre bibliothèque. Au programme : les toutes dernières nouveautés au catalogue, les changements d'horaire, les concours et plus encore.

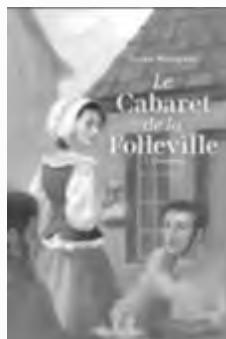
Scannez le code QR pour vous abonner dès aujourd'hui. Vous pouvez aussi visiter le www.reseaubibliocnca.qc.ca, vous rendre à la page de votre bibliothèque et cliquer sur le bouton rouge Infolettre.



DECEMBRE 2025						
DIMANCHE	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SAMEDI
	1 8H30 - 12H00 13H00 - 16H30	2 8H00 - 12H00 13H00 - 16H30 18H30 - 20H00	3 8H00 - 12H00 18H30 - 20H00	4 FERMÉE	5 18H30 - 20H00	6 FERMÉE
7 FERMÉE	8 8H00 - 12H00 13H00 - 16H30	9 8H00 - 12H00 13H00 - 16H30 18H30 - 20H00	10 8H00 - 12H00 18H30 - 20H00	11 FERMÉE	12 FERMÉE	13 10H00 - 12H00
14 FERMÉE	15 8H00 - 12H00 13H00 - 16H30	16 8H00 - 12H00 13H00 - 16H30 18H30 - 20H00	17 8H00 - 12H00 18H30 - 20H00	18 FERMÉE	19 18H30 - 20H00	20 FERMÉE
21 FERMÉE	22 8H00 - 12H00 13H00 - 16H30	23 8H00 - 12H00 13H00 - 16H30	24 FERMÉE	25 FERMÉE JOYEUX NOËL !!!	26 FERMÉE	27 FERMÉE
28 FERMÉE	29 8H00 - 12H00 13H00 - 16H30	30 FERMÉE	31 FERMÉE	BONNES FÊTES DE FIN D'ANNÉE		



NOUVEAUTÉS OCTOBRE



NOUVEAUTÉS JEUNESSE



Consultez notre nouvelle
page Facebook !
Horaire, évènements,
nouveau, et plus...



DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Une page consacrée au développement économique prend place dans le Babillard.
L'invitation est lancée à tous les promoteurs... Communiquez au 418-685-3825
pour vos publications futures.

Projet de jumelés et maisons neufs à
vendre à Saint-Côme-Linière dans la
13e rue et 16e rue.
Développement 9e et 10e rue à venir !

Construction Linière, fait maintenant
des constructions neuves aux allures
chics et contemporaines.
L'entrepreneur propose un rapport
qualité/prix sans égal !
Situé dans le cœur du village, vous
aurez accès à l'école primaire, l'aréna
et plusieurs autres services de choix
et installations sportives.

13e rue

Phase 1 – Terminée

Phase 2 – 2025

Phase 3 – 2025



Nouveau développement résidentiel

Les Boisés Dulac

(secteur route Rodrigue et
rang St-Joseph)

Très beaux terrains... À voir!

Infos: M. Gilles Dulac

1-819-568-8815

gillesdulac@hotmail.com

M. Jean-François Dulac

1-819-246-9779

jfrancdulac@videotron.ca



Émission des permis de construction et rénovation

Nous vous rappelons de faire votre
demande de permis à l'avance afin
d'obtenir les autorisations à temps
pour la date prévue de vos travaux.
Il est possible de faire votre
demande de permis en ligne via
notre site internet (onglet
service/demande de permis
construction). Si vous avez besoin
d'informations rapides, des annexes
d'informations sont disponibles en
haut de la page. Si vous ne voulez
pas procéder en ligne, veuillez
composer le 418-685-3825 ou
encore transmettre votre demande
par courriel à
st-come@stcomelinier.com.

Merci de votre collaboration!

AVIS AUX PROMOTEURS
Lot de terrains à vendre 17e rue
Pour information: Municipalité
St-Côme-Linière
418-685-3825
poste 202

DELAI RAPIDE
SERVICES SANS FRAIS
CONSEILS PERSONNALISÉS
TECHNIQUES EFFICACES

CRE
CENTRE DE RECHERCHE D'EMPLOI
BEAUCE-ETCHEMINS INC.
pour votre retour en emploi

8e9e l'emploi

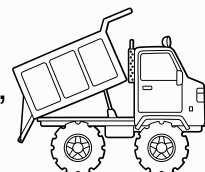
Québec 83 63 63 63
SAINT-GEORGES 418 227-5445
SAINT-MARIE 418 386-4445
f crebe.qc.ca

Voyages de terre

Si vous êtes intéressés à recevoir de
la terre lors de travaux municipaux,

veuillez appeler le
(418) 685-3825 poste 401,

ou envoyez un courriel:
travauxpublics@stcomelinier.com



Avez-vous visité notre site internet? www.stcomelinriere.com
Une source d'informations où vous retrouverez entre autres un lien pour les vidéos des séances du conseil municipal, les procès-verbaux, un lien vers le rôle d'évaluation en ligne, le calendrier de la cueillette des ordures et du recyclage, un calendrier de divers événements, des actualités et bien d'autres...
Faites-nous part de vos commentaires et suggestions.
Vous êtes vous abonnés à notre page Facebook?
Municipalité St-Côme-Linière

Lampadaires de rue défectueux?

Merci de nous en aviser: www.stcomelinriere.com, onglet «services» Défectuosité lampadaires de rue.

Lorsque vous nous avisez d'une lumière de rue défectueuse, veuillez nous donner l'adresse de la propriété la plus proche de cette lumière. Cela évitera toute confusion et fera gagner du temps au technicien.

Merci de votre collaboration !



Dépôt d'huiles diverses



Il faut dorénavant vous rendre à la Régie intermunicipale du Comté de Beauce-Sud pour y déposer vos huiles et autres résidus. **Le service demeure sans frais.** Nous rappelons aux gens et aux entreprises qu'il est strictement interdit d'envoyer des hydrocarbures dans les égouts municipaux. Des amendes sévères aux contrevenants seront appliquées.

(Hydrocarbures = Gaz naturel, huile à moteur...)

**695, rang Saint-Joseph
Saint-Côme-Linière (Québec) G0M 1J0
info@ricbs.qc.ca
418 685-2230**

Comité consultatif d'urbanisme

Le CCU est à la recherche d'un candidat pour remplacer un membre sortant sur le comité consultatif de la Municipalité.

Si tu veux prendre part à la vie municipale, amener tes idées dans le bon fonctionnement du Comité consultatif de l'urbanisme et voir comment se passe la vie municipale, on t'attend!

Info: 418-685-3825

**Interdiction
de stationner dans les rues**



**À partir du 15 novembre,
de 23 h à 8 h**



RÉSERVATION 418-227-2626

Vous avez également la possibilité d'utiliser nos circuits fixes 7 jours/semaine vers St-Georges (3 départs et 3 retours par jours).

Vous avez besoin de transport pour vos déplacements :
(horaire selon vos besoins)

- de soins de santé
- de services sociaux
- de services d'éducation ou de formation postsecondaire
- des démarches d'insertion à l'emploi

Les demandes doivent être placées minimalement 24 heures à l'avance et avant 12h00 (midi) la journée ouvrable précédant le déplacement.

✓ L'horaire du **centre d'appel** est du lundi au vendredi de 8 h à 16 h

✓ L'horaire du **taxi collectif** est du dimanche au samedi de 7 h à 21 h

Le taxi collectif dessert les 16 municipalités de la MRC Beauce-Sartigan.

*** Les demandes de transports à l'intérieur de la ville de St-Georges seront redirigés vers le Taxibus.

Logements disponibles au HLM:

Adresse : 1375, 5e Avenue,
Saint-Côme-Linière
1 chambre

Pour toutes questions:
418-228-0239.

Les formulaires de demande
de logement sont disponibles
au bureau municipal.

Service de popote roulante

2 jours/semaine, Saint-Côme

Clientèle:

- Personnes âgées
- Personnes qui récupèrent à la suite d'une maladie ou d'une hospitalisation
- Proches aidants

Informations:

418 228-0007

www.benevolatbeauce.com



Centre d'Écoute

du CEPS Beauce-Etchemins



Téléphone: 418-228-3106

Courriel: cepsaa@jp4b.net

Le Sillon

Organisme de soutien
aux proches d'une personne vivant
avec un trouble de santé mentale

Nos services

Interventions
individuelles et familiales
Groupes d'entraide
Groupes psycho-éducatif
Volet jeunesse

Pour aider,
sans s'épuiser



lesillon.com
418 227-6464





VOUS PRÉSENTE



ACEF - Appalaches Beauce Etchemins

L'ACEF – Appalaches Beauce Etchemins est un organisme à but non lucratif qui accompagne les citoyens à travers trois mandats distincts, soit :

1. La consultation budgétaire
 - a. Solutions à l'endettement ;
 - b. Quête d'autonomie financière, d'équilibre budgétaire
 - c. Entente avec Hydro-Québec ;
 - d. Fonds d'entraide ;
 - e. Programme d'épargne incitative
2. La défense collective et individuelle des droits
 - a. Locataires ;
 - b. Assistés sociaux ;
 - c. Consommateurs
3. La présentation d'ateliers d'éducation populaire auprès des adultes
 - a. Défense des droits ;
 - b. Budget

Nos services sont offerts de manière confidentielle et en toute neutralité. Retrouvez facilement l'un de nos points de service dans votre MRC : Appalaches, Beauce-Centre, Nouvelle-Beauce, Beauce-Sartigan et Etchemins.

Au sein de l'ACEF-ABE, vous serez toujours accueillis avec bienveillance, quel que soit vos enjeux. Notre mission première est de contribuer à votre épanouissement par la revendication de vos droits et la saine gestion de votre budget.

Nous joindre

Tél. : 418 338-4755

Info@acef-abe.org

Vous voulez en apprendre plus sur les organismes dans la région, n'hésitez pas à consulter le site lastationcommunautaire.org

L'aide alimentaire pour la MRC de Beauce-Sartigan
(Difficultés financières, perte d'emploi, maladie, etc.)



La Maison de la Famille Beauce-Etchemins

418-228-0097

aidealimentaire5@gmail.com

Partenaires du développement social

VENEZ VOUS AMUSER AVEC NOUS!

RÉPIT ST-CÔME LINIÈRE

POUR INFORMATION ET INSCRIPTION
418-228-9192

**8:30-11H
MERCREDI ET JEUDI
AM**

**2-5 ANS
1\$ SEULEMENT**

**LES INSCRIPTIONS PAR
TÉLÉPHONE LES LUNDIS À
8:30 AU
418-228-9192**

 **Havre l'Éclaircie**



La **violence**
n'est pas toujours
frappante mais elle fait
toujours mal...

Nous pouvons
t'aider!
**418 227-1025
1 800 709-1025**

**24H/24
7 JOURS/7**

Service de consultation
disponible dans les
municipalités suivantes :
Saint-Georges
Beauceville
La Guadeloupe
Lac-Etchemin
Saint-Éphrem
Saint-Gédéon
Saint-Joseph
Saint-Martin
Saint-Prospère
Sainte-Marie





Les Chevaliers de Colomb...

Au service de sa communauté

Prêt de matériel médical

Vous pouvez emprunter le matériel suivant auprès des Chevaliers de Colomb du conseil 6698 de St-Côme-Linière région 04 district 106 : Canne, béquille, marchette, fauteuil roulant, etc.

Un dépôt de 10 \$ est demandé et est remis lors du retour du matériel, s'il est en bon état.

Pour informations : M. Gervais Morin, 418 685-3149

En cas d'absence de M. Morin, vous pouvez contacter M. Gabriel Giguère au 418 685-3278

Les Chevaliers de Colomb se dégagent de toutes responsabilités en cas d'accident. Il est de votre responsabilité de veiller à votre propre sécurité en utilisant les appareils empruntés et vous devez vous engager à retourner le matériel en bon état.



Municipalité St-Côme-Linière
1362 rue Principale St-Côme-Linière (Qc)
G0M 1J0 Téléphone: 418-685-3825
Télécopieur: 418-685-2566
st-come@stcomelinieri.com

www.stcomelinieri.com

**Dépôt légal à la
Bibliothèque Nationale**

MAIRE

Cellulaire

418-222-3472



**ENCOMBRANTS
MÉNAGERS**



(418) 685-2230



**Réservation
418-227-2626**



418 774-4444

info@passeportanimal.com

www.passeportanimal.com

Besoin d'aide

Accès aux services | Anxiété, stress | Séparation, rupture
Conflit familial | Alcool, drogue, jeux de hasard | Crise | Dépression...

**811
Info-social
24 h / 7 jours**

Rapide, confidentiel et sans frais

Centre intégré
de santé et de services
sociaux de Chaudière-
Appalaches

Québec

Vrac, livraison et chargement sur place



• Excavation
Travaux de tous genres



• Pierre et gravier
• Paillis de cèdre
• Terreaux et sable

James Veilleux 418-230-8242 St-Côme-Linière

**ME MARIE-EVE
POULIN**

NOTAIRE ET CONSEILLÈRE JURIDIQUE

1525, 8^e Rue Saint-Côme-Linière
Beauce (Québec) G0M 1J0

Courriel : mepoulin@notarius.net
Site Web : www.mepoulin.ca

T. 418 685-3333 • Cell. 418 226-6284



**CONSTRUCTION
CHRISTIAN BERGERON**

Tout pour vous satisfaire

418 685-2280

- CONSTRUCTION
- RÉNOVATION
- FINITION INTÉRIEUR ET EXTÉRIEUR
- PORTES ET FENÊTRES
- TOITURE
- PATIO
- ETC.